

Comité d'examen des répercussions  
sur l'environnement et le milieu social

ᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ  
ᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ  
ᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ

*Transmis par courriel uniquement*

Québec, le 29 janvier 2021

Monsieur Marc Croteau  
Sous-Ministre et Administrateur provincial du chapitre 22  
de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois  
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage, boîte 02  
Québec (Québec) G1R 5V7

**OBJET :      Projet minier Fénelon par Wallbridge Mining Limited**  
**Mise en suspens de l'analyse du projet**  
**N/Réf : 3214-14-064**

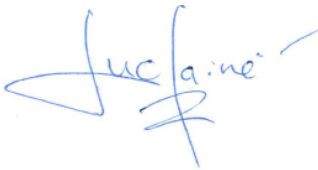
---

Monsieur le Sous-Ministre,

Le Comité d'examen (COMEX) a reçu, le 22 décembre 2020, une demande de mise en suspens de l'analyse de l'étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet cité en objet.

Ainsi, par la présente, nous vous confirmons avoir bien pris connaissance de cette demande et que le COMEX va surseoir à l'analyse de l'étude d'impact.

Veuillez agréer, Monsieur le Sous-Ministre, mes salutations distinguées.



**Luc Lainé**  
Président  
Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social